



La prévention
au cœur du travail

COVID-19

VOUS ÊTES POSITIF OU CAS CONTACT : QUE FAIRE ?

ISOLEMENT, QUARANTAINE : LES RÈGLES





02 JANVIER 2022

RÈGLES D'ISOLEMENT

VOUS ÊTES POSITIF AU COVID-19 : QUE FAIRE ?

Vous avez un schéma vaccinal complet

- 
- **Isolement strict pendant 7 jours** après la date du début des symptômes ou à partir du jour du test positif

- 
- L'isolement sera levé au **5e jour** si vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures et en cas de test antigénique ou PCR négatif

Vous n'êtes pas vacciné et/ou vous n'avez pas de schéma vaccinal complet

- **Isolement strict pendant 10 jours** après la date du début des symptômes ou à partir du jour du test positif

- L'isolement sera levé au **7e jour** si vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures et en cas de test antigénique ou PCR négatif

RÈGLES DE QUARANTAINE

VOUS ÊTES CAS CONTACT : QUE FAIRE ?

Vous avez un schéma vaccinal complet

- **Pas de quarantaine** mais test de dépistage dès le premier jour
- Réaliser un autotest au **2e jour** puis au **4e jour** (autotests gratuits en pharmacie)
- **Si un des autotests est positif**, vous devez le **confirmer par un test RT-PCR ou par un test antigénique**
- Surveiller votre état de santé. **En cas de test positif, suivre les indications page 2**

Vous n'êtes pas vacciné et/ou vous n'avez pas de schéma vaccinal complet

- Test de dépistage et **quarantaine d'une durée de 7 jours**
- Effectuer un second test **7 jours** après le dernier contact avec le cas positif
- Surveiller votre état de santé. **En cas de test positif, suivre les indications page 2**

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Pour vous faire tester

- Tout savoir sur les différents tests
- Les points de prélèvement des tests virologiques (RT-PCR et antigéniques) autour de vous et leurs horaires d'ouverture sont à retrouver sur le site [Santé.fr](https://www.santé.fr)
- FAQ sur les autotests

Pour prendre un RDV de vaccination

- Au près de votre médecin généraliste
- Au près d'une pharmacie
- Au près de votre service de santé au travail
- Au près d'un centre de vaccination : par téléphone au **0 800 009 110 de 6h à 22h tous les jours**
- Sur les plateformes en ligne : Santé.fr, Doctolib...

Plus d'informations

- Isolement : tout savoir
- Pourquoi les règles évoluent-elles ?
- Que se passe-t-il en cas de test positif au Covid-19 ? Et en cas de test négatif ?
- L'isolement des cas de Covid-19 et la quarantaine des cas de contact - DGS



La prévention
au cœur du travail

Retrouvez nous sur



VOUS ÊTES POSITIF AU COVID-19 : QUE FAIRE ?

Vous avez un schéma vaccinal complet



- **Isolement strict pendant 7 jours** après la date du début des symptômes ou à partir du jour du test positif



- L'isolement sera levé au bout de **5 jours**, si vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures et en cas de test antigénique ou PCR négatif

Vous n'êtes pas vacciné

- **Isolement strict pendant 10 jours** après la date du début des symptômes ou à partir du jour du test positif



- L'isolement sera levé au bout de **7 jours** si vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures et en cas de test antigénique ou PCR négatif



VOUS ÊTES CAS CONTACT : QUE FAIRE ?

Vous avez un schéma vaccinal complet



- **Pas d'isolement** mais test de dépistage dès le premier jour



- Réaliser un autotest au **2e jour** puis au **4e jour**



- Si un des autotests est positif, vous devez le confirmer par un test RT-PCR ou par un test antigénique



- Surveiller votre état de santé. En cas de test positif, suivre les indications de la page 2

Vous n'êtes pas vacciné / Vous n'avez pas de schéma vaccinal complet

- Test de dépistage et **isolement pendant 7 jours**

- Effectuer un second test **7 jours** après le dernier contact avec le cas positif

- Surveiller votre état de santé. En cas de test positif, suivre les indications de la page 2



Phase 3 (phase actuelle) Risque majeur de perturbations du maintien des activités socio-économiques et sanitaires	CAS (PERSONNES TESTEES POSITIVES)	PERSONNES CONTACTS
Personnes avec schéma vaccinal complet¹ (rappel réalisé conformément aux exigences du pass sanitaire)	<p>Isolement d'une durée de 7 jours après la date du début des signes ou la date de prélèvement du test positif (7 jours pleins).</p> <p>Levée de l'isolement possible à J5 avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif (et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48h).</p> <p>Si le test réalisé à J5 est positif * ou en l'absence de réalisation de ce test, l'isolement est de 7 jours au total (pas de nouveau test à réaliser à J7).</p> <p><i>* compte-tenu de la circulation virale intense, il n'est plus nécessaire de confirmer par RT-PCR un résultat de TAG positif.</i></p> <p>Une dérogation exceptionnelle à l'isolement pour les activités essentielles dans le secteur sanitaire et médico-social pour les cas asymptomatiques et pauci-symptomatiques est possible dans les conditions fixées par le MARS n°2022_01.</p>	<p>Pas de quarantaine, application stricte des mesures barrière dont le port du masque, limitation des contacts, en particulier avec les personnes à risque de forme grave, télétravail si applicable.</p> <p>Réalisation d'un test TAG ou RT-PCR immédiat, puis surveillance par autotests* à J2 et J4 après la date du dernier contact avec le cas.</p> <p><i>* en cas d'autotest positif, il convient de confirmer le résultat par un TAG ou un test RT-PCR. Le résultat de ce test sera inscrit dans SIDEPE.</i></p> <p>La personne contact se voit remettre les autotests gratuitement en pharmacie lors de la réalisation de son test immédiat, ou elle présente en pharmacie la preuve de son dépistage immédiat réalisé en laboratoire ou dans une autre pharmacie (résultat de test négatif), ainsi qu'une attestation sur l'honneur justifiant être personne contact pour se voir délivrer gratuitement les autotests.</p>
Personnes non vaccinées ou avec un schéma vaccinal incomplet	<p>Isolement d'une durée de 10 jours après la date du début des signes ou la date de prélèvement du test positif (10 jours pleins).</p> <p>Levée de l'isolement possible à J7 avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif (et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48h).</p> <p>Si le test réalisé à J7 est positif ou en l'absence de réalisation de ce test, l'isolement est de 10 jours au total (pas de nouveau test à réaliser à J10).</p>	<p>Quarantaine d'une durée de 7 jours après la date du dernier contact avec le cas (7 jours pleins).</p> <p>Levée de la quarantaine avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif.</p>

Source : Direction générale de la santé - 02.01.2022